

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DYNAMIQUE ACHI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,
Lot 106, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYNAMIQUE ACHI SARL »

Objet :

- LA CONCEPTION DE PROJETS DE CONSTRUCTION
- LE SUIVI ET CONTROLE DE TRVAUX DE CONSTRUCTION
- L'AMENAGEMENT D'INTERIEUR ET LA DECORATION
- L'AMENAGEMENT D'EXTERIEUR ET PAYSAGE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,
Lot 106, Ilot 11

Dirigeant(s) M GBOBLEI KEMONDAN YANNICK EDGAR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11424 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71551/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

